



L'immobilier que l'on attendait

BARÈME D'HONORAIRES

IMMEUBLES À USAGE D'HABITATION OU COMMERCES :

de	à	Taux
0,01€	150 000€	5%* T.T.C.
à partir de 150 000,01€		5%* T.T.C.
Honoraires minimum : 7 000€ T.T.C.		
ESTIMATIONS GRATUITES		

*Pourcentage appliqué sur le prix net vendeur

TERRAINS :

de 1 à 100.000€ : forfait de 10.000€ T.T.C.
de 100.001€ à 200.000€ : 10% T.T.C. avec un minimum de 12.000€ T.T.C.
à partir de 200.001€ : 7% T.T.C.

*Pourcentage appliqué sur le prix net vendeur

**LES HONORAIRES DE L'AGENCE
SONT À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR
LES PRIX AFFICHÉS
SONT FRAIS D'AGENCE INCLUS (F.A.I.)**

LOCATIONS :

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10€ T.T.C. / m ² de surface habitable à la charge du bailleur ET à la charge du locataire pour un bien situé à Elancourt (zone tendue)
État des lieux	3€ T.T.C. / m ² de surface habitable à la charge du bailleur ET à la charge du locataire

Taux de T.V.A. appliqué : 20%